

académie
Nice

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Var
éducation
nationale

Toulon, le mardi 5 février 2013

Le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale du Var

à

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

CABINET

Affaire suivie par
Jean Verlucco

Téléphone
04 94 09 55 06

Fax
04.94.09.55 07

Mél.

Cabia83@ac-nice.fr

Réf n°/ /2013

Rue de Montebello
CS 71204
83070 Toulon cedex

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

La réforme des rythmes scolaires à l'école primaire entre en vigueur à la prochaine rentrée.

Cette nouvelle répartition des heures d'enseignement sur la semaine permet un allègement de la journée de classe et une meilleure articulation du temps scolaire et du temps périscolaire.

Vous trouverez en fichier joint un guide pratique de mise en œuvre. Vous pourrez y accéder en ligne à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/rythmes-scolaires-guide-maires>. Un exemplaire papier vous sera adressé dans les meilleurs délais.

Des éléments complémentaires vous seront apportés lors de la réunion organisée par l'Association des Maires du Var le jeudi 07 février 2013 à 14h30 au Cannet des Maures.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean VERLUCCO